



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve 11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



Conseil d'Administration 2/25-26

Balma - samedi 13 décembre 2025

Présents :

Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Joffrey CLAVEL, Marie DAYDE, Jérémie GRESSIER, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Ambre PAILLEX, Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

Représentante du Conseil des Présidents de Comités : Emmanuelle HERNANDEZ.

Excusés :

David ANGELATS, Germain BIEVLIET, Myriam DE FAVERI, Kévin DELORY, Julien FABRE, Christophe FAULMANN, Lucile LAFENETRE, Adrien MOGLIA, Fayza ZIOUECHE.

Salariés :

François DURIER, Christel FABRE, Roxane VENUTI.

Votants : 12/21 membres du CA

Table des matières

0. Approbation du CR – CA n°6 du 28 juin 2025.	- 2 -
1. Communication du Président.	- 2 -
1.1. <i>Licences pour les membres du Conseil d'Administration.</i>	- 2 -
1.2. <i>Informations diverses.</i>	- 2 -
2. Secteur Développement.	- 3 -
2.1. <i>Nouveau Contrat Territorial Individualisé (CTI).</i>	- 3 -
2.2. <i>Championnats Parabad Régionaux.</i>	- 4 -
2.3. <i>Partenariat.</i>	- 4 -
3. Secteur Administratif – RH.	- 5 -
3.1. <i>Point Ressources Humaines.</i>	- 5 -
3.2. <i>Appel à candidatures pour les Commissions.</i>	- 5 -
3.3. <i>Informations diverses.</i>	- 5 -
4. Secteur Finances.	- 6 -
4.1. <i>Point général finances.</i>	- 6 -
4.2. <i>Gestion des notes de frais.</i>	- 6 -
5. Secteur Vie Sportive.	- 6 -
5.1. <i>Interclubs Régionaux (ICR).</i>	- 6 -
5.2. <i>Championnat Sport en entreprise.</i>	- 6 -
5.3. <i>Compétitions Jeunes et Individuelles.</i>	- 7 -
5.4. <i>Formation Officiels Techniques (OT).</i>	- 7 -
5.5. <i>Recueil d'activité OT.</i>	- 7 -
5.6. <i>Formations Fédérales.</i>	- 7 -

0. Approbation du CR – CA n°6 du 28 juin 2025.

VOTE 1 POUR : 12 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

Le compte-rendu du CA n°6 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR – CA n°6](#)

1. Communication du Président.

1.1. Licences pour les membres du Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau ont voté pour le remboursement de la part “Fédération” et “Ligue” de la licence pour les membres du Conseil d’Administration (CA).

1.2. Informations diverses.

Les membres du Bureau ont voté pour la suppression du remboursement d'un montant de dix euros de frais téléphoniques pour les membres du Bureau.

Anne-Sophie BIEULES a été choisie sur la formation du Club des 300 organisée par le CROS Occitanie.

L'ancien projet de Ligue a été envoyé à tous les membres du CA. Christian PRIVAT, Président de la Ligue, s'engage à contacter chacun des membres du CA afin de constituer des groupes de travail pour l'élaboration du futur projet de Ligue.

Lors du Conseil des Présidents de Ligue (CPL), la Fédération a présenté le nouveau Contrat Territorial Individualisé (CTI). Il s'agit d'un dispositif pour aider les territoires à se développer. Christian PRIVAT regrette que les critères de ce contrat aient des visées plus quantitatives que qualitatives.

Le Championnat de France UNSS lycées se tiendra du 23 au 27 mars à Manduel.

Appel à candidature de la Fédération pour le Conseil des Territoires expérimental : Pour rappel chaque région est représentée par le Président de la Ligue, un représentant de Comité, un représentant d'un club non employeur de plus de cinquante licenciés et un représentant d'un club employeur depuis plus de trois ans. Des candidats se sont positionnés en Occitanie dont un Président de Comité et deux candidats pour les clubs non-employeurs ; il manque un représentant des clubs employeurs. Un mail de relance leur a été envoyé par la Ligue. La Fédération organisera des élections à distance dans un futur proche.

Quatre personnes représentant le badminton ont été élues au Comité National Olympique (CNO) dont David ANGELATS, Trésorier Général de la Fédération et membre du CA de la Ligue.

2. Secteur Développement.

2.1. Nouveau Contrat Territorial Individualisé (CTI).

Le CTI, ancien Dialogue de Gestion, a pour objectif le développement du projet fédéral sur le territoire. Il s'agit d'une subvention octroyée par la Fédération aux Ligues en fonction des actions territoriales mises en place.

La commission Bad et Territoire propose au CA de voter, parmi différentes propositions, la mise en œuvre de l'accompagnement territorial pour 2026. L'avis des comités a été recueilli, suite à deux temps de visio.

Roxane VENUTI, salariée en charge du développement présente le dossier aux membres du CA.

Le premier axe concerne le type d'accompagnement souhaité par les comités. Il ressort que les comités souhaitent, pour la majorité, un accompagnement financier. Une part moins élevée d'entre eux souhaite plutôt une aide humaine. La commission propose de laisser le choix aux comités de choisir la part d'aide humaine et financière qu'ils souhaitent dans le cadre de l'enveloppe budgétaire qui leur serait attribuée.

Clément TISSIER, Trésorier Général, explique qu'il faudra, dans ce cas, être le plus précis et clair possible en spécifiant le montant financier ainsi que le temps humain dédié.

VOTE 2 : Êtes-vous d'accord pour un accompagnement des Comités de la façon qui leur convient le mieux, avec une enveloppe budgétaire fixe, comprenant des moyens humains et financiers ?

POUR : 11 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Le deuxième axe porte sur l'engagement financier de la Ligue de 2026 à 2029. Selon les estimations la somme fédérale devrait se situer aux alentours des 21 000 € par an. La Commission propose de fixer une somme maximale à redistribuer de 24 000 € par an.

VOTE 3 : Validez-vous le montant de l'enveloppe budgétaire de 24 000 € par an sur l'olympiade 2026-2029 ?

POUR : 10 / CONTRE : 1 / ABSTENTION : 1

Le montant de l'enveloppe budgétaire est validé à la majorité.

Le troisième axe porte sur le choix des thématiques à développer pour bénéficier de la subvention. Lors de la présentation, il ressort qu'aucune des thématiques portées par le projet fédéral ne convient aux territoires. Les Comités se sentent plus concernés par des thématiques spécifiques régionales. Afin de créer un compromis la Commission propose d'inclure dans le contrat, à la fois, un thème fédéral et un thème régional.

VOTE 4 : Êtes-vous d'accord pour que les axes à développer par les comités, avec cette enveloppe budgétaire, comprennent une thématique fédérale et une thématique régionale ?

POUR : 10 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 2

Le choix de développer à la fois une thématique fédérale et une thématique régionale est adopté à la majorité.

2.2. Championnats Parabad Régionaux.

Les dates proposées pour l'organisation du stage et du Championnat régional Parabad sont les 25 et 26 avril 2026.

VOTE 5 : Êtes-vous d'accord pour que le championnat régional Parabad se déroule les 25 et 26 avril 2026 ?

POUR : 12 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

Les dates pour le stage et le championnat Parabad sont validées à l'unanimité.

Le Club de Blagnac s'est proposé pour l'organisation de ce championnat et cela sur une période de trois ans. Le CA rappelle qu'il faudra en amont lancer un appel à candidature auprès de tous les clubs pour l'attribution de l'organisation du Championnat. Le débat s'ouvre sur les modalités de l'appel à candidature, plus exactement sur la durée d'ouverture à la candidature et sur la possibilité pour un club d'organiser ce championnat plusieurs années de suite.

VOTE 6 : Êtes-vous d'accord d'ouvrir la candidature à l'organisation sur les trois prochaines années ?

POUR : 7 / CONTRE : 5 / ABSTENTION : 0

La mesure est adoptée à la majorité.

VOTE 7 : Dans l'éventualité où un club se proposerait de candidater sur les trois années consécutives êtes-vous d'accord pour que l'organisation lui revienne ?

POUR : 7 / CONTRE : 5 / ABSTENTION : 0

La mesure est adoptée à la majorité.

2.3. Partenariat.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre de partenariat avec la Ligue : Go Into Life, SportsRaquettes et Sportminedor. Elles ont chacune été reçues en entretien pour exposer leurs propositions sur la base des critères suivant : la durée dans le temps du partenariat, la capacité d'accompagnement des partenaires et l'image et les valeurs qui y sont associées.

Le groupe de travail constitué pour l'étude des dossiers a retenu la candidature de Sportminedor. L'entreprise a notamment répondu à l'offre de "naming" des championnats

régionaux par une dotation de 1500 € (prix de vente catalogue) par saison sur les marques FORZA et VICTOR.

La commission souligne le professionnalisme de son dirigeant et apprécie ses capacités humaines, éléments garants de la fiabilité et de la qualité de son d'accompagnement.

VOTE 8 : Êtes-vous d'accord d'établir un partenariat avec SPORTMINEDOR sur le mandat actuel ?

POUR : 11 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1

Le partenariat avec Sportminedor est accepté la majorité.

3. Secteur Administratif – RH.

3.1. Point Ressources Humaines.

Arrivée de Marie BOCHATON le 13 octobre au poste d'Agente de Développement sur les missions Sport en Entreprises, Compétitions individuelles, Parabadminton et Sport et Santé.

Arrivée de Christel FABRE le 20 octobre au poste d'Agente administrative.

Arrivée de Jennifer SOULIER en Service Civique de décembre 2025 à juin 2026, elle sera affectée sur les missions Parabadminton, Sport santé et Communication.

Démission de Sylvie François, agente d'entretien à Narbonne, pour fin décembre. Une entreprise de nettoyage sera sélectionnée à partir de janvier 2026.

Les entretiens professionnels des salariés sont en cours.

3.2. Appel à candidatures pour les Commissions.

Les candidatures reçues vont être proposées aux responsables de chaque commission. Les responsables organiseront des entretiens avec les candidats avant d'établir une liste des membres qu'ils ont choisis. La validation de ces listes sera soumise au CA par e-vote pour chacune des commissions.

Pour rappel il faut statutairement au moins un membre du CA dans chaque commission.

3.3. Informations diverses.

Le Bureau du 22 novembre dernier a décidé que les prochains comptes rendus des réunions seront accompagnés d'un fichier audio proposant la lecture du document.

L'année 2026 signe l'anniversaire de la Ligue Occitanie. Un groupe de travail initié par Christian PRIVAT prendra ce sujet en main.

Le [compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue](#) du 15 mars 2025 a été validé par les personnes y ayant assisté via un [E-VOTE](#).

Lors des élections du Conseil des Présidents des Comités Emmanuelle HERNANDEZ et Éric GELIN ont été élus respectivement Responsable et Responsable adjoint.

Une procédure disciplinaire a été entamée fin octobre à l'encontre d'un joueur. L'avis de décision a été rendu début décembre par la Commission Disciplinaire. À noter que le service juridique de la Fédération a été un interlocuteur ressource et un accompagnateur disponible tout au long de la procédure.

4. Secteur Finances.

4.1. Point général finances.

Le budget de la Ligue à fin septembre est excédentaire d'environ 20 000 euros. Le bilan général à fin décembre devrait être positif.

Chaque commission est en cours de finalisation du bilan prévisionnel pour l'année 2026.

Le Bureau du 22 novembre 2025 a voté pour l'apport de subventions aux enfants issus de familles en difficulté financière. La commission d'attribution de cette aide sera composée d'au moins trois membres du Bureau. Cette aide sera prévue sur le budget 2026 et peut être attribuée dès la saison sportive 2025-2026.

4.2. Gestion des notes de frais.

Le Bureau du 22 novembre 2025 a voté pour l'utilisation d'un nouvel outil pour la gestion des notes de frais (N2F) et pour l'affectation d'une carte bancaire Ligue à chaque salarié la nécessitant. Le nouveau système de gestion des notes de frais sera mis en place en janvier 2026.

5. Secteur Vie Sportive.

5.1. Interclubs Régionaux (ICR).

Nous sommes à ce jour au milieu du Championnat. Quatre journées en Pré-national et quatre journées en R1 et R2 se sont déroulées. La commission ICR tient à rappeler une modalité du règlement qui est d'avoir un Juge Arbitre (JA) dans chaque club. La commission s'occupe de veiller à la mise en application de cette règle dans les clubs.

5.2. Championnat Sport en entreprise.

Ce championnat regroupe une division femmes de quatre équipes, une division hommes de seize équipes, ainsi qu'une division mixte de vingt-et-une équipe.

La commission Sport en Entreprise prévoit d'organiser un tournoi de mi-saison avec les équipes du championnat, ainsi que des soirées de découverte pour de futures nouvelles entreprises. Cette année une nouvelle entreprise (SIEMENS) est entrée dans le championnat.

Mme Anne-Sophie BIEULES ajoute qu'elle a, de son côté, entamé des discussions avec un potentiel partenaire (Cap Loisirs) afin d'avoir des terrains à moindre frais pour l'organisation des rencontres. Elle s'engage de plus à rejoindre la commission Partenariat pour en discuter avec ses membres.

5.3. Compétitions Jeunes et Individuelles.

Le CiRJ 2025 est terminé, l'étape 4 de janvier du circuit a dû être annulée faute d'organisateur. La commission Compétitions Individuelles a rencontré des difficultés pour l'organisation de ce circuit sur la saison 2025-2026.

Le classement des étapes a été diffusé.

Une précision a été apportée sur le règlement du Championnat Régional Jeunes (CRJ) dans l'article 5.3 du [Règlement du Championnat Régional Jeunes](#). Cette précision devra être communiquée aux référents jeunes des Comités avant le lancement des inscriptions du Championnat prévu à Marvejols (48) les 7 et 8 février prochains.

Le Championnat Régional Élite (CRE) s'est déroulé la semaine dernière avec un niveau de jeu élevé.

Le Championnat Régional Vétérans se tiendra à Castres (81) en avril prochain.

Christian PRIVAT rappelle que des élus du CA peuvent venir représenter la Ligue sur les différents championnats au cours de l'année.

5.4. Formation Officiels Techniques (OT).

Présentation du calendrier des futures sessions de formations et états des lieux du nombres d'inscrits :

- Une formation Arbitres de Ligue Accrédité (ALA) – Manduel (30) le 15 et 16 novembre derniers : 8 inscrits.
- Deux formations Gestionnaire Organisateur de compétitions (GEO2) – Toulouse (31) le 21 mars et Montpellier (34) le 28 mars : 4 inscrits.
- Une formation Juge Arbitre – Narbonne (11) en juin : 3 inscrits.
- Deux certifications ALA en avril et juin.

À noter qu'une formation Arbitre de Ligue Certifié (ALC) et une formation ALA ont été annulées.

5.5. Recueil d'activité OT.

Le lancement de la campagne de recueil d'activité des OT s'est fait en novembre. À ce jour la CLOT a récolté un quart des feuilles d'activité. Elle assure le suivi avec des mails de relance et enverra des courriers de sanction si cela est nécessaire.

5.6. Formations Fédérales.

Deux formations sont lancées chacune avec une partie Module des Fondamentaux du badminton (MODEF) :

- MODEF + Entraineur Bénévole 1 (EB1) par le Comité départemental Hérault avec vingt-huit inscrits dont vingt-six retenus.
- MODEF + Animateur de créneaux (AC) par le Comité Départemental Haute-Garonne avec quatre inscrits.

Le MODEF Ouest s'est tenu les 29 et 30 novembre derniers, le MODEF Est se déroule les 13 et 14 décembre 2025.

Une réflexion est en cours sur l'éventualité de faire basculer des inscrits à l'EB1 sur l'AC, car cette formation ne pourra se maintenir qu'avec un minimum de cinq inscrits.

Il serait également envisageable de lancer un second EB1 piloté par la Ligue ou le Comité départemental de la Haute-Garonne car il y a trop d'inscrits (26 inscrits pour 12 à 15 places pour un suivi individualisé optimal).

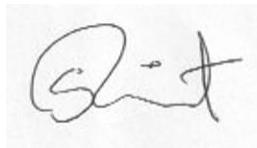
Le mot de la fin du Président.

Christian PRIVAT tient à remercier les membres du CA présents aujourd'hui. Il leur fait la demande de mieux anticiper leur participation aux réunions pour faciliter l'organisation de celles-ci. Il rappelle que le prochain Bureau sera le 24 janvier 2025 et le prochain Conseil d'Administration le 28 mars 2026.

Il souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Le Président,

Christian Privat



Le Secrétaire Général,

Jean-François ANINAT

